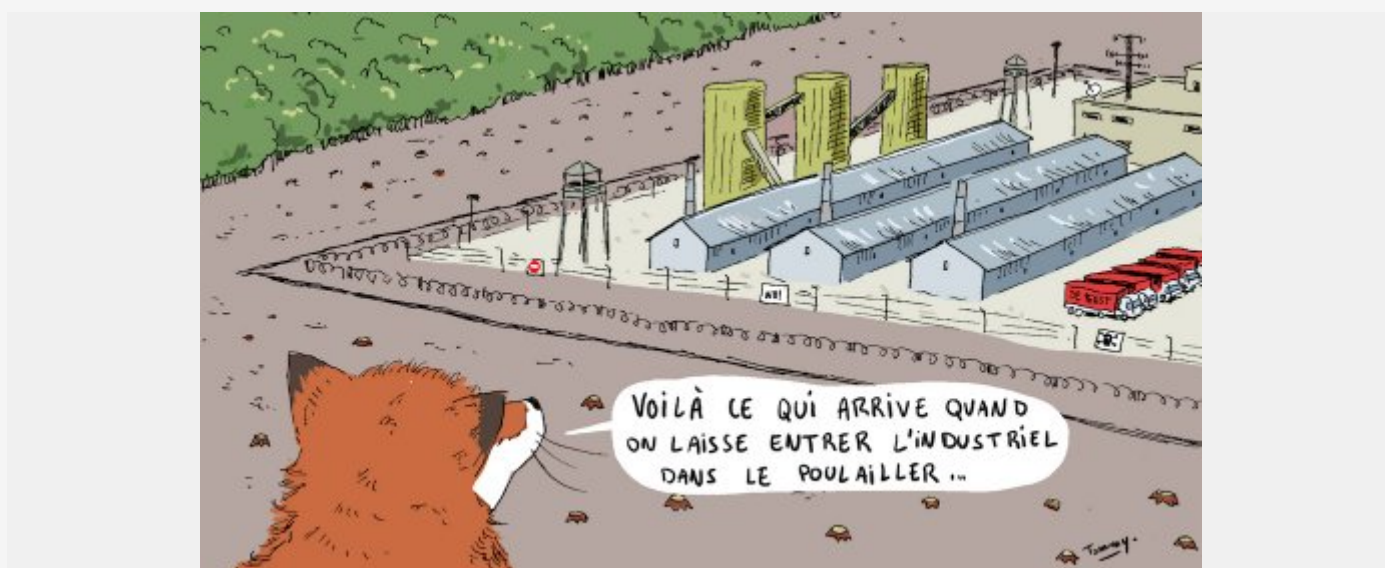


Dans le Nord, des habitants vent debout contre un poulailler géant

15 avril 2019 / Didier Harpagès (Reporterre)



Des agriculteurs prévoient de construire un poulailler abritant 107.000 poules pondeuses. Soucieux du bien-être animal et inquiets des pollutions que le projet engendrera, des habitants ont déposé des recours et lancé une pétition.

► *Dunkerque (Nord), correspondance*

Habitant depuis une trentaine d'années Pitgam, petit village rural (950 habitants) de la région dunkerquoise niché au cœur de la plaine de Flandre, Dominique Delpouve, ancienne visiteuse

médicale, a découvert stupéfaite, le 1^{er} novembre 2017, dans un [article de La Voix du Nord](#), qu'un poulailler géant abritant 106.938 poules et situé à 800 mètres de son domicile, devait sortir prochainement de terre.

Le projet, lancé par la société civile d'exploitation agricole (SCEA) Dutertre, envisage la construction, sur 5.000 m², de trois bâtiments consacrés à l'élevage, au stockage des fientes (3,5 tonnes par jour) et à la mise en réserve des œufs ainsi qu'à leur conditionnement. Il est prévu que les poules, arrivant à l'âge de 18 semaines, séjournent dans le poulailler de Pitgam durant un an. Elles n'auront droit à aucune litière car l'ensemble de l'installation est automatisé. Les fientes seront séchées mécaniquement avant de devenir un engrais promis à la vente auprès d'agriculteurs.

Dans ce poulailler géant, les poules n'auront pas de litière et ne verront pas la lumière naturelle

Selon les normes de « *bien-être* » de cet élevage au sol, les poules – neuf au m² [1] ! – évolueront dans des volières sur trois niveaux dotés de nids et de perchoirs sans espérer voir la lumière naturelle. Elles pondront des œufs estampillés « *alternatifs* » de catégorie 2 [2]. L'investissement prévu s'élève à 2,47 millions d'euros hors taxes dont les deux tiers supportés par l'entreprise belge De Biest qui fournira les volailles, l'alimentation et achètera les œufs à l'éleveur Dutertre. Ce dernier devra emprunter le solde pour compléter le financement. Une production annuelle de 31,5 millions d'œufs est espérée soit 86.479 œufs chaque jour !

Le 23 mars 2017, sans que les habitants aient été consultés, le permis de construire a été octroyé à François Dutertre, alors que l'extension de la toute proche station d'interconnexion et de compression de gaz de Pitgam n'avait pas été prise en compte dans le dossier. Celle-ci, la plus importante de France, appartenant à la société GRT Gaz, filiale d'Engie, a pour principale mission d'assurer le transport du gaz naturel en provenance du terminal méthanier de Dunkerque vers la Belgique. Du gaz à proximité des poules...

« [La construction d'un poulailler à côté de GRT Gaz avait de quoi](#)

nous inquiéter »

Une première enquête publique, ouverte entre le 15 novembre et le 15 décembre 2017, énonça un avis favorable. « *Une décision regrettable, s'inquiète Dominique Delpouve. On a le sentiment que face à un commissaire-enquêteur, les gens ont peur de s'exprimer et de montrer leur désaccord !* » Le préfet cautionna ensuite cette décision en délivrant une autorisation environnementale le 20 avril 2018. Toutefois, un certain nombre de recommandations accompagnaient l'avis du commissaire-enquêteur. Celui-ci recommandait notamment de créer un écran végétal aux abords des installations, de déclarer le total des rejets annuels d'ammoniac et de joindre au dossier des précisions relatives à la gestion des risques d'effets dominos liés à la présence de GRT Gaz.

« *Deux recours ont alors été déposés auprès du tribunal administratif de Lille, dit Dominique Delpouve, à l'initiative de quelques riverains qui m'ont accompagné et de l'Adelfa (Assemblée de défense de l'environnement du littoral Flandre Artois) que j'avais alertée. La construction d'un poulailler à côté de GRT Gaz avait de quoi nous inquiéter.* »

En effet, une distance réglementaire de 100 mètres, entre ces deux ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement), est imposée par le code de l'environnement. Or une quarantaine de mètres seulement séparent le futur poulailler du territoire désormais occupé par GRT Gaz.

Dominique Delpouve précise : « *Périodiquement, la station de compression procède à des opérations techniques particulièrement bruyantes, susceptibles d'effrayer les poules et laisse, d'autre part, échapper une certaine quantité de gaz qui génère une pollution olfactive des plus désagréables. De plus, il n'est pas interdit de penser qu'à l'intérieur des silos de stockage des aliments un échauffement se produise et déclenche ainsi un incendie. Officieusement GRT Gaz est hostile au projet mais officiellement son directeur adopte la posture de la neutralité.* »

« **Des entreprises belges viennent faire chez nous ce qu'elles ne peuvent plus faire chez elles** »

Les recours déposés par la Pitgamoise, très déterminée, avaient été précédés d'une pétition

adressée au préfet des Hauts-de-France et [mise en ligne sur internet](#). Elle a recueilli, à ce jour, 57.000 signatures.



Selon Dominique Delpouve, habitante en colère de Pitgam :
“L’industrialisation démesurée de l’élevage avicole ne crée en définitive que très peu d’emplois”.

« Des entreprises belges viennent faire chez nous ce qu’elles ne peuvent plus faire chez elles », explique Dominique Delpouve. « En effet, la réglementation environnementale est très stricte en Belgique et les taxes sur la pollution très lourdes. Ce bouclier préventif n’existe pas encore chez nous, malheureusement. La Belgique est un petit pays et des entreprises puissantes comme De Biest ont besoin d’espace. Il s’agit d’une opération d’accaparement des terres. »

En apparence démesurée, la production annuelle de 31,5 millions d’œufs envisagée à Pitgam est bien inférieure à celle réalisée à Warhem. Là, à une quinzaine de kilomètres, 302.820 poules pondent, dans un poulailler du même type, plus de 80 millions d’œufs pour l’entreprise Flandr’œufs dont le centre de conditionnement de Wormhout, proche des deux villages, peut traiter jusqu’à 5 millions d’œufs par semaine.

La Pitgamoise commente :

Le chef d'entreprise de Flandr'œufs, qui a reçu en 2017 de la CCHF (Communauté de communes des Hauts-de-Flandre) une subvention de 10.000 euros, soit 2 % de son investissement immobilier, souhaite à tout prix développer son activité. Ce type d'entrepreneur recherche des éleveurs partenaires et encourage l'implantation de poulaillers monstrueux, venus de Belgique, car il a besoin de 800.000 poules et de leurs œufs. Dans la commune voisine de Looberghe, le couvoir « *David* », réalisé lui aussi par une société belge, a été mis en chantier le 1^{er} avril dernier. 600.000 poussins en sortiront chaque jour ! Cette industrialisation démesurée de l'élevage avicole ne crée en définitive que très peu d'emplois. Ici, à Pitgam, l'équivalent de 1,3 salaire sera versé à M et M^{me} Dutertre. En vérité des entreprises comme De Biest et Flandr'œufs prolétarisent les agriculteurs-éleveurs dont le travail manque, pour le moins, de créativité. »

Les bâtiments s'élèveront jusqu'à 11 mètres de hauteur et ne passeront pas inaperçus sur la plaine flamande

Outre le fait que la présence de la station GRT Gaz à proximité du poulailler suscite une vive inquiétude chez les opposants au projet, d'autres absurdités écologiques sont de nature à les exaspérer. Ainsi, les forages effectués à 115 mètres de profondeur, nécessaires à l'abreuvement des animaux, feront jaillir un volume d'eau équivalent à la consommation des ménages occupant 80 habitations. Les différents bâtiments s'étaleront sur 160 mètres de longueur, s'élèveront jusqu'à 11 mètres de hauteur et ne passeront pas inaperçus sur la plaine flamande. « *Notre petit village sera défiguré* », regrette la Pitgamoise. 24 ventilateurs, fixés sur le faîte de la toiture, rejeteront des plumes et des poussières chargées de bactéries. En outre, les 106.938 poules produiront annuellement entre 10 et 15 tonnes d'ammoniac qui s'échapperont dans l'atmosphère provoquant vraisemblablement, selon Dominique Delpouve, allergies et irritations des yeux chez les riverains et les marcheurs empruntant le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle qui traverse le village.



Une production annuelle de 31,5 millions d'œufs est espérée, soit 86.500 œufs chaque jour.

De plus, le poulailler sera érigé sur une zone à dominance humide, ce qui ne semble pas émouvoir la maire de Pitgam. « *Face à nos revendications, elle avait même retenu une solution radicale : rayer purement et simplement les zones humides du cadastre ! Par ailleurs, il est probable que le Deullaert, wateringue bordant les deux ICPE, sorte de son lit lors des fortes pluies, et transporte des déchets toxiques vers les rivières et la Mer du Nord, situées en aval* », s'insurge la Pitgamoise. Celle-ci pointe également le scandale du Fipronil, pesticide antiparasitaire, dont a été victime un éleveur de Saint-Tricat, près de Calais, et qui a secoué la production d'œufs en Europe, notamment en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, à partir de 2017. « *L'alimentation venant de Belgique, nous n'en connaissons pas la composition, dit-elle. L'éleveur de Saint-Tricat a utilisé un pesticide agréé bio, à base de plantes mais du Fipronil y a été ajouté frauduleusement par le fournisseur. Rien n'empêche d'imaginer qu'un tel scandale puisse se produire ici.* »

Ce type d'élevage industriel la scandalise, elle ne décolère pas :

Où est le bien-être animal dans ces poulaillers dans lesquels une dizaine de poules ne disposent que de 1 m² ? Ce sont d'authentiques mouvoirs ! Pourquoi ne pas soutenir et encourager le traditionnel élevage de plein air ? Les poules ont droit à davantage d'espace, a-t-on besoin d'une telle production d'œufs ? Ne devrait-on pas revenir à des installations de petite taille, paysannes, appuyées sur des circuits courts ? »

Dominique Delpouve, qui vient de créer une association afin de donner à son action davantage de visibilité, affiche néanmoins une petite satisfaction. Logiquement, les travaux auraient dû commencer le 15 avril 2018 et les premières poules arriver le 1^{er} septembre. À la suite des recours déposés auprès du tribunal administratif de Lille et de la diffusion de la pétition, que 150 Pitgamoises et Pitgamois ont signé, une deuxième enquête publique a été ouverte, à la mairie de Pitgam, le 1^{er} avril 2019, elle sera clôturée quatre semaines plus tard, le 3 mai.

« Cette deuxième enquête publique nous redonne de l'espoir, conclut-elle. Grâce au porte-à-porte réalisé ces dernières semaines, les riverains ont pris conscience des enjeux et je pense qu'ils se rendront cette fois plus nombreux à la mairie pour s'exprimer. C'est une manière de faire vivre la démocratie locale. Il nous faut refuser ce modèle agricole, cette agriculture industrielle. À l'heure où la demande des consommateurs s'oriente vers le bio, essayons de devenir des citoyens responsables ! »

[1] Ainsi, chaque poule disposera d'un espace n'excédant pas une feuille A3

[2] Les œufs de poules élevées en cage appartiennent à la catégorie 3, ils seront bannis des supermarchés à l'horizon 2025. Ceux des poules élevés en plein air se retrouvent dans la catégorie 1 et ceux des poules biologiques de plein air en catégorie 0.

Lire aussi : [Les petits élevages bio menacés par Bruxelles](#)

Source : Didier Harpagès pour *Reporterre*

Photos :

- . chapô : dessin © [Tommy/Reporterre](#)
- . Élevage de poulets en forte densité : [L214 - Éthique & animaux](#)
- . œufs : crédit Flickr [Isabelle Bouju](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Dans-le-Nord-des-habitants-vent-debout-contre-un-poulailler-geant>